

Consolation médicale

Autrefois, les malades pouvaient recourir à la voie épistolaire pour solliciter un avis. S'appuyant sur un corpus de 122 médecins, 2003 consultations, 2027 patients, Joël Coste, médecin lui-même et directeur d'études d'histoire de la médecine à l'École pratique des hautes études, propose la première étude consacrée à ces mémoires médicaux, écrits, longs, argumentés : ils permettent une approche des pratiques médicales, de la Renaissance à l'aube du XIX^e siècle.

Ces textes, souvent d'une grande saveur, décrivant des excréments « fuligineux » ou « bouillants » ou déplorant la gravité d'une maladie telle « qu'on pensait plus aux obsèques qu'au baptême », tordent le cou à bien des idées reçues sur la médecine ancienne. Ainsi, la diversité des thérapeutiques dément le caricatural « clysterium donare, postea saignare, ensuite purgare » moliéresque. Par exemple la douleur, dont le traitement ne cesse d'augmenter (de 13 % des cas avant 1690 à 65 % après 1765), est soignée à l'aide du pavot, de l'opium et du laudanum ; 80 % des consultations

comprennent des prescriptions d'ordre diététique (alimentation, boisson, hygiène de vie). Et, bien avant Freud, les vertus de la parole sont soulignées pour bannir la peur, le chagrin, la tristesse.

Restituée ici dans toutes ses nuances, cette médecine ancienne a parfaitement mis en pratique l'aphorisme souvent attribué à Pasteur : « Guérir parfois, soulager souvent, consoler toujours. »

LES ÉCRITS DE LA SOUFFRANCE.

LA CONSULTATION MÉDICALE EN FRANCE, 1550-1825

par Joël Coste,

Seysssel, Champ Vallon, 280 p., 2014, 25 €.

